



SÉMINAIRE « SYSTÈMES ALIMENTAIRES ALTERNATIFS ET INNOVATIONS SOCIALES COLLECTIVES »



Dans le cadre d'un groupe de travail « **filères bio solidaires** », le Réseau Cocagne inaugure un cycle de séminaire réunissant chercheurs et praticiens sur le thème de la **transition écologique et sociale en acte**, à partir des **territoires d'expérimentations** partout en France. Il s'agit d'introduire le sujet des **conditions de mobilisation et participation des personnes précaires** au sein de **projets alimentaires territoriaux** dans une visée de transformation écologique de notre société.

Ce premier séminaire s'est donc tenu le **17 octobre 2019, à la Maison Cocagne de Vauhallan**, en présence de: Julien Adda, Pierre Madec, Angélique Piteau, Justine Teynié (Réseau Cocagne), Nathalie Schieb Bienfait (LEMNA, Administratrice du Jardin de Carquefou), Jean-Pierre Bréchet (LEMNA), Gérard Bernier (BLO), Bruno Le Coq et Marc Stoquert (Val Bio ile de France), Valérie Hanon (Jardin de Blois), Mathieu Lancry (psd NORABIO et Forebio), Jean-Francis Rimbart (Jardin du limon), Joseph Ingargiola et Brigitte Bouvier (JDC Marcoussis), Marion Lopez (Formatrice en insertion), Tara Bushe (Cultivons la Ville), Laurent Durrieu (Cocagne haute garonne), Amandine (Jardin du Girou), Dominique (Vauhallan), Catherine Deschamp (Ingénieure agronome), Coralie Bel (JDC 78 ACR).

Table ronde 1 : Etude de cas d'une organisation économique de producteur bio, Bio Loire Océan, par les laboratoires du LEMNA* et du GRANEM*, puis de NORABIO par M. Lancry



L'expérience de Bio Loire Océan est particulièrement intéressante à analyser, car il s'agit d'**une histoire qui n'est pas enseignée dans les manuels d'économie** ou de management classiques, qui ne théorisent que le marché autorégulé par une « main invisible » indépendamment du dessein des homo economicus qui ne sont supposés raisonner qu'en maximisant les gains et minimisant leurs couts. Cette vision réductrice de l'économie ne permet pas de rendre compte de **l'omniprésence de la régulation**. Or, toute la vie n'est que régulation. Le projet Bio Loire Océan offre une illustration d'**un projet original, vivable, co construit, à la fois hors marché et dans le marché**.

Une brève présentation de Bio Loire Océan



A la fin des **années 1990**, quelques producteurs sont interpellés par Carrefour, qui a besoin d'une **interface de transformation de produits** dans le cadre d'une stratégie de différenciation. Dans une **époque très marquée par l'individualisme**, se crée ce semblant d'organisation, à but uniquement économique : les producteurs sont là pour faire du profit. Au bout de deux ans, l'organisation périclité, l'intermédiaire dépose le bilan, laissant de lourdes dettes aux agriculteurs, ce qui renforce la volonté d'indépendance des producteurs, qui restent en concurrence.

Au début des **années 2000**, on s'aperçoit qu'une **cinquantaine de producteurs** travaillent individuellement avec la **plateforme de Biocoop à Rennes**, ce qui pose d'importantes **problématiques logistiques et organisationnelles** pour Biocoop. Dès lors, les producteurs s'organisent pour proposer une **offre groupée** permettant de simplifier l'organisation. L'arrivée d'**internet** permet de concevoir un système d'offre groupée en ligne, et ainsi de réaliser des gains de temps considérables.

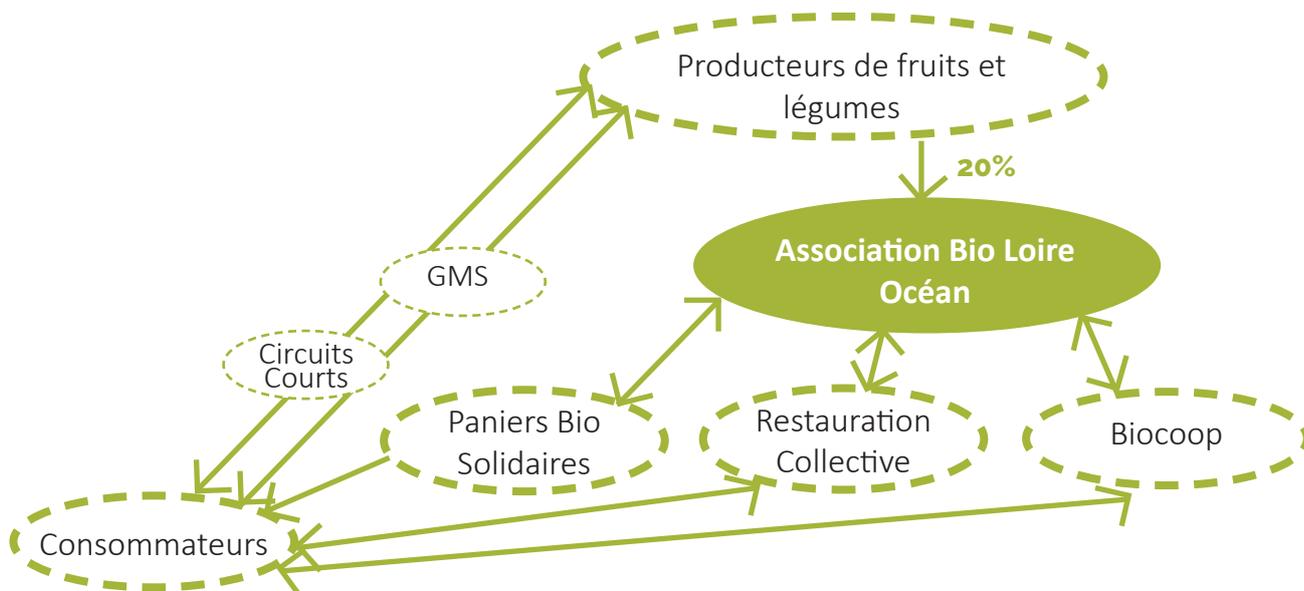
Par la suite, **4 ESAT** intègrent BLO ce qui fait émerger débats et des conflits d'intérêt entre le monde paysan et ces structures. L'idée est donc de mettre tout le monde autour de la table, pour parler d'**identité de territoire**, dégager des **points communs** et commencer à envisager la **construction d'une action collective**. Se pose alors la question d'une **harmonisation**, une normalisation des produits, susceptible de conserver les **individualités**.

En **2008**, à la suite de la crise financière, BLO subit d'importantes pertes, poussant les producteurs à agir pour **prendre la main sur la commercialisation** des produits issus des fermes de l'association.

En **2009** : en s'inspirant du projet du Jardin de Cocagne de Blois porté par B. Le Coq et V. Hanon « les Paniers du Val de Loire », Julien le Sage (Jardin de Cocagne de Saint Macaire) convoque les membres du Réseau Cocagne des Pays de la Loire pour étudier la possibilité d'élaborer un projet commun. 2 Jardins se montrent intéressés. Peu à peu, se construit l'**objectif partagé** de mettre en place une **filière bio, locale et équitable**. Les producteurs mettent en place un **système centralisé de production et de facturation commune**. Dans le même temps, ils élaborent des **règles communes, consenties, formalisées et contrôlées** : dans un cahier des charges, puis dans une marque...

En **2010** est mis en place d'un projet de **commercialisation de paniers collectifs «Les Paniers Bio Solidaires»** gérés par BLO et par le Jardin d'insertion. Ici, **BLO n'est qu'une intermédiation commerciale**, un projet collectif pour structurer la filière, mais dans lequel **chaque producteur reste responsable** de sa production jusqu'au client final. Les réflexions portent également sur les semences paysannes, la restauration collective etc.

En **2011**, après que le **PNR Loire-Anjou-Touraine** ait identifié des établissements souhaitant s'approvisionner en fruits et légumes locaux, une concertation s'engage entre les acteurs de ce territoire et une expérimentation est lancée pour distribuer des fruits et légumes biologiques locaux sur le territoire du Grand Saumurois, dans une approche collective et mutualisée. Un **partenariat tripartite : BLO, PNR et Aspire** est alors mis en place. Des financements sont obtenus auprès de la Région et de la Draaf pour financer une partie des coûts logistiques de distribution.



BLO aujourd'hui, c'est...

- **72 producteurs (dont 40% de productrices)**
- **Une centaine de points de dépôt des Paniers Bio Solidaires**
- **20 millions de CA (somme cumulée des CA de tous les producteurs de BLO)**
- **Part de CA collective : 5 millions**
- **5 salariés (une coordinatrice, 2 responsables de projet (paniers, semences), communication, comptable)**
- **300 salariés dans les fermes**
- **Part du bio en région : 60%, les 40% restants partent au national**

La gouvernance

Le **cadre associatif** a été privilégié pour sa **souplesse**, parce qu'il permet de s'impliquer collectivement, tout en conservant les identités distinctes, et la liberté individuelle. L'idée cardinale est que les **agriculteurs soient « inter-indépendants »**, ainsi 70 % du chiffre d'affaire est réalisé en dehors de l'association, quand 30% de leur activité commerciale est réalisée collectivement. Les producteurs se sont aussi accordés pour prélever 3% du chiffre d'affaire, directement sur la facture pour éviter les problèmes de trésorerie, pour financer BLO. Egalement, sont créés **deux collègues** : un collègue d'insertion regroupement des deux Jardins de Cocagne, et un collègue de production avec BLO. Chaque collègue dispose de deux voix. Il est décidé que ce sont les **producteurs qui seront en présidence**

Un marché maîtrisé

Grâce à la mise en place progressive de différents **dispositifs atypiques**, BLO est en mesure de créer un **jeu coopératif**, au sein duquel les parties prenantes évitent la régulation marchande classique et la guerre du tous contre tous. La **coopération de Biocoop, la juste rémunération des producteurs** ainsi que **l'engagement des consommateurs par abonnement** permettent notamment de se situer hors marché. Dans ce cadre, un **dimensionnement humainement gérable** est décisif : la proximité géographique et professionnelle est une condition de réussite fondamentale. L'objectif n'est donc plus de fusionner, et de grossir, comme le suggère la théorie économique classique, mais **d'essaimer et de rayonner**.

La restauration collective

De 2008 à 2017, sont livrés chaque semaine des fruits et légumes biologiques locaux dans une quarantaine de restaurants collectifs du Saumurois puis d'Angers. Malgré les promesses politiques, ce projet prend fin pour plusieurs raisons :

- La **faiblesse des volumes d'achats**
- La **saisonnalité de la demande**
- L'importance des **coûts logistiques**
- Le fait que **l'acheteur ne soit pas le mangeur**
- Mais surtout, **faute d'engagement politique** suffisamment fort et pérenne.

Une étude sur cette expérimentation est disponible sur le site internet de BLO¹

¹(http://www.bioloireocean.bio/medias/site25/Note_restaurant_collective_Bio_Loire_Ocean.pdf)



Des dispositifs d'intermédiation marchande et de gestion de projet innovants

Tableau extrait de l'article de SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, DUFEU Ivan, BRÉCHET J. PIERRE. « **Le dispositif de gestion, moteur d'une dynamique entrepreneuriale collective. Le Projet Bio Loire Océan** ». Revue de l'Entrepreneuriat. 2019.

Les dimensions du projet	Les dispositifs du projet	Interactions et impacts des dispositifs avec l'action entrepreneuriale
Projet politique - aspects éthiques et politiques -	<ul style="list-style-type: none"> • Charte comme expression de valeurs et des principes • Cahier des charges comme opérationnalisation de la Charte • Bureau, CA, comité technique 	<ul style="list-style-type: none"> • la Charte : le référent dans l'action politique, technique, productive et commerciale • Le cahier des charges : les règles à respecter pour les cultures et le management • la vie de la gouvernance
Projet économique - aspects techniques et économiques -	<ul style="list-style-type: none"> • Mission(s) et métier(s) respectueux des axes du projet politique • Mercuriales de prix et de produits • Outil de planification / facturation • Offre en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> • La vigilance du bureau sur l'équilibre entre BLO et les activités de chaque producteur • Les outils d'intermédiation marchande constitutifs du coeur du projet productif BLO
Projet organisationnels - aspects d'organisation et d'animation-	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de coordination assuré par une personne et des groupes de travail thématiques (RHD, label, semences...) • Plateformes d'échanges et de coopérations entre producteurs et des regroupements de produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Un ajustement des outils et des pratiques d'échanges d'information et de concertation assuré par la coordinatrice • Une évolution des relations entre producteurs • Une évolution des relations avec les clients • Plus de confiance et de réciprocité dans les échanges

Ce que ça dit du projet collectif...

Un projet collectif se structure autour de valeurs communes, oui, mais pas que. Un projet collectif c'est avant tout un ensemble de **règles** qui se comprennent à travers des principes qui les inspirent et les **critères** qui les précisent. Un projet collectif c'est donc d'abord une **communauté de règles vécues**. Ces règles évitent l'auto-ajustement du marché, et permettent de sortir des figures de l'individu calculateur qui effectue egoïstement des choix ponctuels. C'est aussi une **communauté d'apprentissage** : on apprend à travailler ensemble et c'est comme cela que l'on se dote d'une **capacité d'action commune**.

« Faire ensemble, c'est avant tout se reconnaître des règles »

« Un collectif tient par ce à quoi il tient »

« Un projet s'inscrit dans une temporalité de la continuité, il ne doit pas se réduire aux exigences du court terme »

« Un projet est un dispositif d'intelligibilité et de construction de l'action, fondé sur l'anticipation »

Une brève présentation de Norabio



En **1998**, pour répondre aux besoins des agriculteurs bio de la région des **Hauts de France**, se crée Norabio, d'abord sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Devenue **coopérative** en **2000**, Norabio a pour objectifs :

- **D'organiser et faciliter les achats** en termes d'intrants, de semences et de plants autorisés par le cahier des charges de la bio.
- De permettre **l'échange et la concertation** indispensables à une croissance responsable de la bio en région. La coopérative permet de **sécuriser le développement de la production**
- De permettre aux producteurs de **garder la maîtrise des négociations commerciales**, par la valorisation de toutes les productions régionales dans des circuits bio (marchés de gros, restauration collective et commerciale, magasins, particuliers)

Norabio aujourd'hui, c'est...

- **130 producteurs adhérents**
- **10 millions de CA**
- **19 salariés employés**
- **10 000 tonnes de fruits, de légumes, d'oeufs, de crèmerie, ou d'épicerie biologique commercialisées**

La gouvernance

Norabio est présidée par un **bureau** issu du **conseil d'administration**. Il est lui même composé de **12 producteurs élus** parmi les 130 producteurs adhérents à la coopérative. Les producteurs adhérents sont tous sur un **pied d'égalité**, arboriculteurs, maraîchers, éleveurs, ...peu importe leur taille ou leur expérience... **1 homme (ou une femme) = 1 voix**.

La commercialisation

Norabio est désormais passée en **apport total**, avec des dérogations possibles pour de la vente directe. La coopérative s'est dotée d'une **plateforme en ligne** qui permet la gestion commerciale en **multicanal** : approvisionnement des marchés de gros, pour l'industrie et la transformation, de la restauration collective et commerciale, des magasins spécialisés de toute la région, et des particuliers, via le «Bio Cabas» disponible sur les multiples points de dépôts.



Table ronde 2: Pour de nouvelles alliances locales entre producteurs bio, association d'insertion par l'activité économique, élus locaux et citoyens

Témoignage de Laurent Durrieu, Cocagne Haute Garonne (Lauréat du prix trophée bio des territoires 2018)

Cocagne Haute Garonne, c'est le **rassemblement de 3 Jardins** de Cocagne, sur un territoire victime de la disparition de la ceinture maraîchère toulousaine et de **l'éclatement de l'offre** agricole, où il n'existe **aucun véritable rassemblement de producteurs**. De par leur activité d'insertion subventionnée, l'implantation des Jardins de Cocagne a d'abord suscité la méfiance des producteurs locaux. Il a fallu trouver sa place et **se poser en partenaire, plutôt qu'en concurrent**.



C'est notamment lorsque la question de l'approvisionnement de la restauration collective s'est posée que les Jardins de Cocagne ont pu démontrer leur plus value : leur **savoir faire dans la relation institutionnelle et la recherche de financements**. Cela a permis de créer une **culture commune** et de générer de la **confiance**. Parallèlement, la demande de produits bio sur la métropole Toulousaine ne cessait de croître, ce qui a poussé les Jardins à faire appel à de **l'approvisionnement externe**. Désormais, le chiffre d'affaire de Cocagne Haute Garonne s'élève à 600 000 €, dont un tiers provient des agriculteurs partenaires. Si cette coopération ne fait pas l'objet de véritable structuration ou de contractualisation, nous avons opéré une **transformation du modèle juridique en SCIC à but non lucratif**, où les producteurs, salariés, collectivités sont invités à participer à la prise de décision. Nous avons choisi ce statut pour permettre **une intégration, mais sans obligation**. Il n'existe pas de collègues qui pourraient contourner le **principe démocratique : un homme, une voix**. Par la suite, s'est posée la question de se doter de nos propres locaux. De là est née la stratégie de construction de filières avec un projet de bâti, **«le Relais Cocagne»**, dimensionné de manière à pouvoir **valoriser la surproduction des agriculteurs locaux**, via le travail à façon, du service de stockage, conditionnement... En parallèle, nous entamons sur le Jardin du Girou une étude pour concevoir une **petite plateforme de proximité**, ce qui nous permettrait d'avoir une **double entrée** : par le Nord et par le Sud de l'agglomération toulousaine. **MBIM** voit clairement au travers de Cocagne un outil de développement logistique, un **facilitateur** dans leur démarche avec «Resto Bio», près de Tarbes. Nous sommes aussi en lien avec «Biocoop restauration» qui perçoit **l'ancrage Cocagne** comme un moyen de **coordonner et compléter cette offre** locale.

Témoignage de Joseph Ingargiola et Brigitte Bouvier, Les Potagers de Marcoussis



Nous appartenons à un **PAT** (Projet Alimentaire Territorial), et avons été à l'initiative du **projet «Triangle Vert»** pour lutter contre les **pressions foncières** du territoire, au détriment des exploitations agricoles péri urbaines. Nous avons créé un PTCE, pour fédérer, mais qui n'a pas été réactivé. Concernant le Jardin (11 hectares, 32 salariés), il a aussi été assimilé à de la concurrence déloyale, jusqu'à la **création de la Conserverie** qui a offert de nouveaux **débouchés** aux producteurs locaux et crée de nouveaux **réseaux liés aux produits transformés**. Rappelons que notre cœur de métier reste l'insertion, nous nous positionnons donc avant tout sur le marché de l'emploi, et ensuite, sur le marché commercial. Toutefois, la croissance de la demande de produits locaux nous a poussé à lancer une **nouvelle production**, de **champignons bio**, qu'il faudra écouler via d'autres réseaux. La **volonté de se regrouper**, on l'a, il existe une OEPB à l'échelle de l'Île de France, mais qui présente une configuration très particulière. La **nécessité** pour nous est d'abord d'approfondir la **coopération avec le Jardin du Limon**.

Témoignage de Timothée Huck, Les Jardins de la Voie Romaine

Face à la **fragilité multidimensionnelle** liée à notre métier (fragilité de la nature, des situations de précarité, de la dépendance aux financements...) nous avons fait le choix de **nous opposer à la logique binaire** libérale qui cherche à tout prix à systématiser et à mutualiser. A l'inverse, nous préférons **différencier, diffracter, créer de la diversité fonctionnelle**, de façon à favoriser la résilience d'un **projet de territoire durable et inclusif**. L'idée c'est de multiplier les activités d'insertion, de créer de la **transversalité** dans les actions et ainsi montrer une vraie logique sociale. Nous cherchons à générer de l'**innovation sociétale**, puis de faire infuser, rayonner ces idées, c'est l'«**effet sachet de thé**». Pour ce faire, nous travaillons au développement de trois nouvelles activités : une **maison des semences paysannes**, afin d'anticiper la rupture en disponibilité des semences bio et de créer de l'**autonomie dans la filière**. Nous sommes aussi sur un **projet apicole**, comprenant l'installation de 400 ruches, dont l'exploitation sera à articuler en complémentarité avec la production de fruits. Aussi, à l'instar du café de la Roseraie de Morailles, il est prévu de créer des **tiers-lieux, cafés de villages hybrides**, vecteurs de **lien social** et de **coopération locale**, où puissent se rencontrer le monde agricole, associatif, culturel... mais qui puissent aussi proposer des antennes des maisons France Service. On tente aussi d'**accompagner l'implantation de micro-fermes** agrobiologiques, en amont et en aval du projet : mutualisation des ressources matérielles et immatérielles, actions de plaidoyers, sensibilisation du public... et de favoriser la **massification des circuits courts** en créant une plateforme logistique locale décentralisée. L'enjeu pour nous est de parvenir à **fédérer les populations** pour créer une véritable logique participative, un **ancrage citoyen** fort. L'objectif est *in fine* de développer une **identité en rhizome** : des «hub» d'activités liés par une «block chain». Pour cela, nous nous appuyons sur des **alliances intéressantes** mais qui peuvent sembler paradoxales, notamment avec **Vinci**. Effectivement, nous proposons à de telles entreprises, à l'origine de la métropolisation de la France, de sa désertification sociale et du remembrement des terres au profit des grandes exploitations agricoles, à allouer leur budget de **compensation à la rénovation de l'économie des territoires**, la réparation de la petite agriculture et du lien social.



La boutique de la Roseraie, produits bios, bons, bruts, adossée au café de la Roseraie – Pithiviers le Vieil

Témoignage de Valérie Hanon, Jardin de Cocagne de Blois

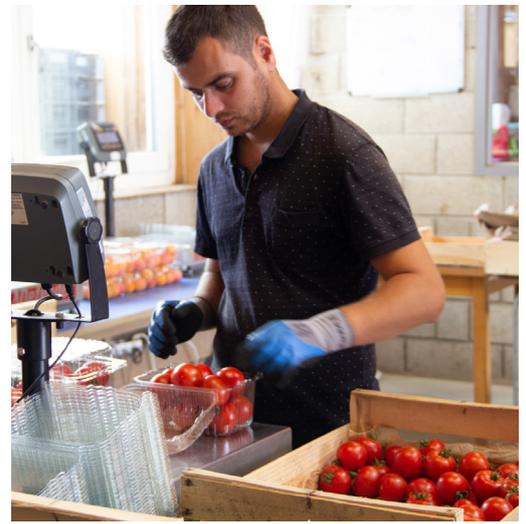
Nous travaillons actuellement au développement d'un triple projet : un **projet collectif avec les producteurs locaux** (1), un **projet de plateforme de distribution** (2), et un **projet plus globalement au service du territoire** (3).

1. En 2001, on part du constat que le Jardin a besoin de se développer pour ne pas fermer. L'objectif est donc d'augmenter le nombre de paniers, notamment sur Paris, situé à 150 km du Jardin. Cette expérience génère une campagne de presse importante à l'origine d'une croissance de la demande, à laquelle nous ne sommes pas en mesure de répondre immédiatement. Parallèlement, émerge «**Val Bio Centre**», une association de producteurs bio faisant le **constat commun des limites de l'individualisme**, et d'une volonté de créer des **débouchés collectifs**. L'ambition initiale de fournir les magasins de l'Île de France a été mise en échec, du fait de volumes insuffisants et d'un modèle économique intenable. En 2003, reprise du projet collectif, sur un modèle «**Panier**» à l'instar de **Cocagne, par abonnement**, ce qui permet à la fois de dégager une **trésorerie immédiate**, mais aussi de **sécuriser les débouchés** et de planifier les cultures de façon optimale. Le positionnement stratégique du Jardin de Cocagne de Blois en a fait un lieu de **plateforme de distribution régionale idéal**. Ce projet collectif s'avère être une véritable réussite, puisque l'association affiche désormais un CA de 2 millions d'euros, et compte plus de **53 producteurs**, dont **7 Jardins d'insertion**, un **ESAT** et un **lycée horticole**, qui héberge un espace test en maraichage bio pour favoriser l'**installation de nouveaux producteurs bio**.

Ce lycée horticole permet effectivement de **garantir la commercialisation des productions** aux jeunes maraichers, qui peuvent dès lors se concentrer sur l'aspect technique de l'apprentissage. Encore une fois, on constate la mise en place d'une **logique marchande qui se place en dehors du marché classique**, quand bien même, certains partenaires ont tendance à toujours nous ramener aux schémas classiques

2. Très sollicité par les collectivités pour se positionner sur la **restauration collective**, le Jardin de Blois a proposé un projet d'échelle départementale : l'installation de **3 micro plateformes** destinées à la restauration collective, mais **associées à des magasins** (générateurs de valeur ajoutée), qui pourraient équilibrer le modèle, et financer la logistique de la restauration collective. Ce **projet, considéré comme «trop innovant»** est pour l'heure resté lettre morte.

3. Le Jardin de Blois vient de racheter 4ha pour y développer un **tiers lieux d'aide à l'installation sur de nouvelles formes agricoles**. L'idée est d'y accueillir notamment les **néo ruraux** qui cherchent à s'installer, mais aussi des **personnes moins productives**. L'objectif est encore de **sécuriser les installations par un projet collectif**. Ce lieu est aussi l'occasion de créer des **unités mobiles agricoles**.



Témoignage de Marc Stoquert et Bruno Le Coq, Jardin de Chennevières

Le Jardin a 3 ans, fait 8 ha, dont 5ha de maraichage et 1ha de serres. Nous avons le projet de construire un bâtiment de 1000 m² au service de la construction d'une **filière francilienne** en réponse à la demande croissante de la région. L'idée est de reprendre le schéma de Val Bio Centre, en **travaillant avec les Jardins d'Ile de France**, mais aussi potentiellement avec l'association Aurore. L'objectif est aussi de construire un projet qui crée du **lien entre le monde rural et urbain**, en organisant une filière d'approvisionnement nationale.

Témoignage de Jean-Francis Rimbart, Jardin du Limon



Le Jardin a 5 ans d'activité, sur 6,5 ha de pleine terre et 7000 m² de serres. Il commence à se stabiliser, vend 500 paniers par semaine, compte 8 salariés permanents et plus d'une vingtaine de salariés en insertion. On entame un **projet de territorialisation** avec les agriculteurs du coin, avec Terre et Cité également, et d'**approfondissement de la coopération** avec les Jardins d'Ile de France. On envisage aussi d'**approvisionner des quartiers prioritaires de la ville** à Massy, aux Ulis... Toutefois, la **disparition de la ceinture maraichère** en Ile de France soulève de gros enjeux : la mobilisation des propriétaires privés, des collectivités, la re diversification des productions. Nous sommes en pleine **bataille foncière**.

Ces témoignages illustrent à nouveau que le «**projet collectif sécurise le projet individuel**» et qu'à chaque «**nouveau projet, il faut de nouvelles règles, de nouveaux dispositifs, une nouvelle gouvernance**».

Pour penser la transition, il faut concevoir des **utopies mobilisatrices**, un avenir désiré sous la forme d'un **projet qui dévie** des pratiques dominantes.

Témoignage de Terre et Cité

Terre et Cité est née au **début des années 2000**, à l'initiative de 2 agriculteurs, inquiets de l'**urbanisation massive du Plateau de Saclay**, et à la suite d'un audit patrimonial mettant en exergue le **fort attachement de la population à la dimension agricole** du territoire, pour son aspect nourricier et paysager. Terre et Cité est donc une **association multi acteurs**, qui rassemble agriculteurs, collectivités, associations, entreprises, instituts de recherche et d'enseignement et particuliers pour la **valorisation de l'agriculture** sur le territoire.

L'ADN de cette association se résume dans le **« faire avec »**. L'idée est de réunir l'ensemble des acteurs pour créer les conditions d'un **dialogue**, d'une **synergie** en faveur d'un **territoire équilibré, durable, et surtout agricole**. En 20 ans, on est passé de 0 % de terres du plateau dédiées aux filières de proximité, à 14% aujourd'hui. Pareillement, on est passé **de 0% d'exploitations en bio, à 18% aujourd'hui**. Ces chiffres témoignent du **dynamisme** à la fois du côté des exploitants (conversions, installations, diversification...) et du côté des consommateurs (acculturation massive en faveur du bio, et du manger local). Terre et Cité effectue un important travail de **communication et de valorisation** (livret de présentation de toutes les fermes du plateau). On se heurte néanmoins à une limite majeure : la **capacité de production limitée**. Terre et Cité accompagne donc l'**installation en micro-maraichage**, porte des **projets LEADER** qui permettent de financer un certain nombre de projets locaux, comme la restructuration d'une filière « laine » en Ile de France. L'association est aussi à l'origine d'un **PAT** (projet alimentaire territorial), et est associée au **Triangle Vert** : autant de **cadres de dialogue** autour des questions alimentaires. Le financement de l'agglomération prouve que nous sommes finalement parvenus à se faire reconnaître. On constate toutefois que ce travail implique un effort permanent **d'animation, de sensibilisation**, d'accompagnement, de suivi, car on doit faire face, à la fois, au **jeu des agriculteurs**, qui peuvent s'affranchir des logiques de coopération territoriale, puisque financés par la PAC, et, à la **structure complexe des collectivités** du territoire (chevauchement, manque de coordination...) qui peut créer des orientations politiques contradictoires. Toutefois, en dépit de **pratiques culturelles variées** (conventionnel, bio...) et des **écarts générationnels**, on parvient à **créer du dialogue et de la coopération, de l'échanges de services ponctuels** etc.



Terre&Cité
PLATEAU DE SACLAY



Mais alors... qu'est ce qu'un «PAT Bio et Solidaire» ?

- Le « Territoire est ici un espace relationnel, entre des personnes et des institutions, orienté par et pour un projet de coopération multi-dimensionnel (économique, social, culturel solidaire, éducatif etc.) ;
- En ce sens « Un collectif tient ce par quoi il tient », ici le « Projet » explicite et formalisée d'une vision réformatrice de l'économie et de la société qui découle de pratiques d'acteurs et non d'intentions ou de valeurs simplement énoncées ;
- La « démocratie sociale » est au cœur des dispositifs d'élaboration, d'application et de réformes des règles formalisées de fonctionnement entre les acteurs qui vivent le projet ;
- La « solidarité » entre les acteurs est vécue comme finalité et comme moyen de faire de l'économie marchande et non marchande, elle doit être définie selon les publics concernés ;
- Une alliance entre les organisations paysannes bio organisées, les paysan-n-es bio et les associations d'insertion par l'activité économique ou du handicap pour :
- Permettre une division du travail de reterritorialisation de l'alimentation dans un cadre non lucratif et d'intérêt général
- Générer une offre insertionnelle nouvelle sur les métiers de l'agro-alimentaire
- Expérimenter de nouvelles formes économiques de production, transformation et distribution des produits bio locaux (cf. anti gaspiF&L invendus en bio)
- Inclure des publics précaires dans la proposition d'une économie alimentaire alternative (auto production, auto entreprise, tiers lieux auto gérés etc.)

Partenaires privés et publics



FONDATION



Cette action est
cofinancée par
l'Union européenne

Réseau Cocagne

Fonds Social Européen

Contacts Réseau Cocagne :

devecoterritoires@reseaucocagne.asso.fr

developpement@reseaucocagne.asso.fr